

N/REF : 21/05/2025 13H29 C:000023 I:00694
V/REF : 6264311
V/Email reçu le Mercredi 21/05/2025 à 13H29

SDC '24 Rue Vaneau'
C/O CABINET LECOMTE
Centre d'Affaires Oberthur
1 RUE RAOUL PONCHON
35000 RENNES

IMMEUBLE : 24 VANEAU [0391]
24 RUE VANEAU
.
35000 RENNES

Rennes, le 27 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 24 ET 26 VANEAU - MME LE TRIONNAIRE 06 23 92 88 77
MOTIF : CURAGE COLONNE EU
Donneur d'ordre : M. B PRENEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 21/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE COLONNE RÉSEAU EAUX USÉES
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 26/05/25 à 13H19 M. B PRENEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h30+Dépl. 1 a 10Kms	1	245,46	245,46
TOTAL H.T.					245,46
T.V.A. a 10,00%					24,54
TOTAL T.T.C.En EURO					270,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.